



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Missions de conseil des cabinets d'expertise privés durant la crise sanitaire

Question écrite n° 42740

Texte de la question

Mme Lamia El Aaraje attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé concernant le bilan des missions de conseil adressées à des cabinets d'expertise privés durant la crise sanitaire. Pour développer le plan visant à vacciner l'ensemble de la population française face au covid-19 et plus globalement pour lutter contre la crise sanitaire, Mme la députée Véronique Louwagie avait dévoilé que le Gouvernement avait fait appel à des cabinets de conseil, pour un total de vingt-huit contrats signés entre mars 2020 et janvier 2021, représentant un total de 11,3 millions d'euros. Ce nombre de contrats interpelle par leur ampleur et par le manque d'informations qui les entourent, faisant craindre que l'administration soit reléguée au second rang. Mme la députée souhaite donc connaître le bilan qu'est en capacité de dresser le ministère des solidarités et de la santé de ces initiatives et de leur impact positif ou non sur la campagne de vaccination et sur la crise sanitaire en général.

Données clés

Auteur : [Mme Lamia El Aaraje](#)

Circonscription : Paris (15^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42740

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 novembre 2021](#), page 8418

Question retirée le : 1er février 2022 (Fin de mandat)